

U.F.R. LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

DÉPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

Année Universitaire **2023-2024**

Livret de l'étudiant-e

L 1

Licence
Première année

Site internet : <http://www.univ-reims.fr/departement-de-psychologie>

Table des matières

Présentation du département de psychologie	3
Les études de psychologie.....	3
Petit glossaire	4
Les enseignant-e-s	5
Le calendrier de l'année universitaire 2023 – 2024	6
Le secrétariat.....	7
La scolarité / Accueil des étudiants	7
Les stages	7
Activation et utilisation de son adresse mail.....	8
TD.....	8
Informations diverses.....	8
Rôle de l'étudiant-e élu-e au conseil du département.....	9
Unité d'Enseignement et Éléments Constitutifs.....	10
Contenu des enseignements de la L1 de Psychologie	11
Premier semestre – 30 ects.....	11
Deuxième semestre – 30 ects	15
Contenu des enseignements de L2.....	18
Troisième semestre – 30 ects.....	18
Quatrième semestre – 30 ects.....	19
Contenu des enseignements de L3.....	20
Cinquième semestre – 30 ects	20
Sixième semestre – 30 ects.....	21

Présentation du département de psychologie

Le département de psychologie est un département de l'UFR Lettres et Sciences Humaines. La directrice de l'UFR est **Mme. Marta Waldegaray**.

Le département de psychologie est dirigé par **M. Gilles LAFARGUE**, gilles.lafargue@univ-reims.fr

Le responsable de la licence est **M. Dimitri VOISIN**, dimitri.voisin@univ-reims.fr

La responsable de la 1^e année de licence est **Mme A. Henry**, A..henry@univ-reims.fr

Le département de Psychologie possède désormais son propre site :

<http://www.univ-reims.fr/psychologie/>

Les études de psychologie

La licence est constituée d'un tronc commun de six semestres, c'est-à-dire de trois années, contenant essentiellement des enseignements de psychologie mais également de biologie, de statistiques et d'anglais, trois disciplines à maîtriser pour devenir psychologue. Pour information, sachez que sur les 1499 heures d'enseignements reçus en trois années de Licence, 192 (les cours de neurosciences) s'appuient sur des bases solides en biologie, 156 sont des cours de statistiques et 54 d'anglais.

La première véritable spécialisation dans la licence de Psychologie intervient au premier semestre de la troisième année de licence par le biais d'un choix de deux enseignements de différenciation et la réalisation d'un stage. Bien que ce ne soit pas rédhibitoire, les étudiant-e-s sont encouragé-e-s à effectuer des choix sur cette UE de différenciation qui soient cohérents avec l'orientation de master envisagée.

Notre département propose deux masters de psychologie : un master mention "**Psychologie clinique, psychopathologie, psychologie de la santé**" et un master mention "**Psychologie sociale, du travail et des organisations**". Le Master mention "Psychologie clinique, psychopathologie, psychologie de la santé" comprend 3 parcours différents :

- Psychologie et Neuropsychologie des Perturbations Cognitives : Clinique de l'adulte
- Psychologie et Neuropsychologie des Perturbations Cognitives : Clinique de l'enfant et de l'adolescent
- Psychopathologie et Psychothérapies

Pour devenir psychologue, il faut une Licence de psychologie (Bac+3) et un Master de psychologie (Bac+5). Il faut en outre avoir validé au moins 500 heures de stage au niveau du master. L'entrée en M1 se fait sur candidature et le nombre de places est limité. Depuis la rentrée 2018/2019, il n'y a plus de sélection entre la première et la deuxième année de Master, celle-ci se fait entre la licence et le master.

Petit glossaire

U.F.R.	Unité de Formation et de Recherche
L.S.H	Lettres et Sciences Humaines
U.R.C.A.	Université Reims Champagne-Ardenne
C.A.	Conseil d'Administration
C.E.V.U.	Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire
C.S.	Conseil Scientifique
C.M.	Cours Magistraux
T.D.	Travaux Dirigés
T.P.	Travaux Pratiques
U.E.	Unité d'Enseignement
E.C.	Élément Constitutif
U.E.T	Unité d'Enseignement Transversal
ATER	Attaché-e temporaire d'Enseignement et de Recherche
BIATOSS	Bibliothèque Ingénieur Administratif Technicien Ouvrier de Service et de Santé
CDE	Contrat Doctoral Élargi
HDR	Habilité-e à Diriger des Recherches
PCT	Professeur contractuel temporaire
MAST	Maître de Conférences associé-e
MC	Maître de Conférences
PU	Professeur-e des universités
PRAG	Professeur-e Agrégé-e
PRCE	Professeur-e Certifié-e

Les enseignant-e-s

Professeur-e-s des universités (PU) et Maîtres de Conférences (MC)

BALTAZART Véronique – MC
BESCHE-RICHARD C. – PU
BENSALAH Leïla – MC
BERJOT Sophie – PU
CAILLIES Stéphanie – PU
CARUANA Sylvain – MC
DECLERCQ Christelle – PU
DOLLION N. – MC
GIERSKI Fabien – PU
GOBIN Pamela – MC
HENRY A. – MC
HUYGHEBAERT-ZOUAGHI Tiphaine – MC
JULIEN-SWEERTS S. – MC
LAFARGUE Gilles – PU
LEFEUVRE R. – MC
MANTEL M. – MC
OKER Ali – MC
OLIVIER Marie – MC
ROLAND-LEVY Christine – PU
STEFANIAK N. – MC
VOISIN Dimitri – MC

PCT

NOEL Vivien

MAST

DEGUERNE Delphine
MORRONE Isabella
PLANCHOU Clément

ATER

ARNOLD Pierre
ELIMARI Nassim
GUITARD Cassandre
SCHMID Franca
STINUS Céline

- Le département compte également sur la collaboration de nombreux **chargé-e-s d'Enseignement** -

Le calendrier de l'année universitaire 2023 – 2024

1^{er} SEMESTRE (durée des enseignements : 12 semaines)	
Du jeudi 4 septembre au vendredi 8 septembre 2023	Jours de pré-rentrée
Lundi 11 septembre 2023	Début des enseignements des cours magistraux et des T.D. du 1 ^{er} semestre
Du lundi 30 octobre au dimanche 5 novembre 2023	Vacances d'Automne
Du lundi 25 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024	Vacances de fin d'année
Du lundi 18 décembre au vendredi 22 décembre 2023 Du lundi 8 janvier au samedi 13 janvier 2024	Examens écrits du 1 ^{er} semestre
Vendredi 9 février 2024	Affichage des résultats du 1 ^{er} semestre
2^{ème} SEMESTRE (durée des enseignements : 12 semaines)	
Lundi 15 janvier 2024	Début des enseignements des cours magistraux et des T.D. du 2 nd semestre
Du lundi 26 février au dimanche 3 mars 2024	Vacances d'hiver
Du lundi 22 avril au dimanche 5 mai 2024	Vacances de Printemps
Du lundi 6 mai au lundi 28 mai 2024	Examens écrits du 2 nd semestre
Vendredi 7 juin 2024	Affichage des résultats du 2 nd semestre
Du vendredi 10 juin au samedi 29 juin 2024	Session de rattrapage des 1 ^{er} et 2 nd semestres
Jeudi 11 juillet 2024	Affichage des résultats des 1 ^{er} et 2 nd semestres

Le secrétariat

Bâtiment 17 (1^{er} étage) - Bureau n° 17-112

Pour tout renseignement : 03.26.91.36.48 ou licence-psycho@univ-reims.fr

Horaires d'ouverture (hors vacances universitaires) :

Lundi au vendredi : 9h-12h00 et 13h30-16h30

En télétravail le mercredi toute la journée

Site du département de Psychologie :

<http://www.univ-reims.fr/psychologie/>

La scolarité / Accueil des étudiants

Bâtiment 17 (Rez-de-chaussée) – Bureau 17-002

Pour tout renseignement : 03 26 91 36 23 ou 03 26 91 37 28

ou lsh-scolarite@univ-reims.fr

Horaires d'ouverture (hors vacances universitaires) :

Lundi, Mardi, Jeudi : 9h-16h30 Non-stop

Mercredi : 9h-12h / 14h-16h30 et Vendredi : 9h-12h

Les stages

En 1^{re} année de Licence, aucun stage n'est intégré à la formation. Cependant il est possible d'effectuer un stage à l'initiative de l'étudiant-e au premier semestre à partir du mois de novembre (il ne sera pas possible de commencer un stage au préalable) et tout le long du second semestre.

Tout stage doit faire l'objet d'une « convention de stage » liant par signatures les responsables universitaires, les responsables garants du stage et l'étudiant-e. Les conventions de stage seront à saisir dans l'application **PSTAGE**

Le-la stagiaire ne peut pas aller sur son lieu de stage tant que les conventions ne sont pas signées.

Les conventions de stage sont à déposer une fois complétées et signées par les différentes parties à l'accueil de la scolarité qui aura au préalable validé vos conventions sur l'application Esup STAGE afin d'être transmises pour signature de **Mme. Waldegaray**, directrice de l'UFR Lettres et Sciences Humaines. Après signature, l'accueil de la scolarité vous enverra un mail pour que vous puissiez venir chercher votre exemplaire et celui de votre structure d'accueil. Vous pouvez également transmettre votre convention de stage par mail :

lsh-stagelicences@univ-reims.fr

La convention de stage est valable pour une durée spécifique : l'étudiant-e ne peut aller sur le lieu de stage au-delà de la date de fin de stage.

Ne pas oublier de signer vos conventions !

- **Les conventions qui ne seront pas correctement remplies et signées seront refusées à la signature !**

Activation et utilisation de son adresse mail

Chaque étudiant-e possède sa propre adresse électronique qu'il-elle doit activer suite à son inscription selon la procédure qui lui a été fournie lors de celle-ci (récupérable [ici](#) ou sur le site de l'URCA puis cliquez sur Bureau Virtuel, sur l'onglet assistance et comment se connecter). **Cette activation est nécessaire car des informations seront transmises par mail tout au long de l'année universitaire (emploi du temps, changement de salles, déplacements de cours,...).**

Pensez à consulter votre mail universitaire régulièrement car les enseignants et l'administration vous contacteront exclusivement via ce mail universitaire pour vous faire parvenir des informations. C'est également via ce mail que vous pourrez contacter l'administration ou les enseignants.

Nous vous rappelons les règles d'usage des mails afin de permettre une correspondance harmonieuse et de faciliter le traitement de votre mail : renseignez précisément l'objet du message, précisez votre nom, votre formation et année, votre numéro d'étudiant si vous vous adressez aux personnels de scolarité, l'intitulé du cours si vous vous adressez à un enseignant, votre mail doit comporter les formules de politesse, même brèves, en début et fin de message : « Bonjour », « Respectueusement » est la formule à privilégier pour les mails adressés aux personnels de l'UFR.

TD

Il est rappelé aux étudiant-e-s que la semaine universitaire commence le lundi dès 8h et peut se terminer le samedi après-midi. La présence aux TD est obligatoire et est susceptible d'être contrôlée à chaque séance.

Si un-e étudiant-e ne peut pas suivre les TD, il-elle peut s'en faire dispenser sous certaines conditions : contrat de travail, charge de famille, sport pratiqué à haut niveau, handicap, etc. Il-elle peut aussi se faire dispenser d'assiduité et de contrôle continu pour certains enseignements et pas pour d'autres si cela est justifié.

Informations diverses

- La **Bibliothèque Universitaire** se trouve en contrebas du campus. Elle est dotée d'un grand nombre d'ouvrages de psychologie, certains en double exemplaire. Les livres peuvent être empruntés.
- Le **Service d'Accompagnement des Etudiants (SAE)** est composé de plusieurs pôles dédiés à l'accompagnement des étudiants :
 - **La mission Orientation** accueille et accompagne les étudiants dont les questions portent sur les poursuites d'études, les débouchés, la réorientation. (Tel : 03.26.91.87.55 ; E.mail : orientation@univ-reims.fr)
 - **La mission Handicap** propose un accompagnement spécifique aux étudiants en situation de handicap, en mettant en œuvre des aménagements d'études et d'examens. (Tel : 03.26.91.81.00 ; E.mail : handicap@univ-reims.fr)

- **Le Bureau de la Vie Etudiante (BVE)** apporte conseils et soutien financier aux associations à travers le FSDIE. Il développe et participe à l'animation de la vie étudiante sur l'ensemble des campus. (Tel : 03.26.91.81.78/31.27 ; E.mail : bve@univ-reims.fr)

Sur le Campus Croix-Rouge, le SAE est situé entre la BU et la Cafétéria JC Prost, dans le bâtiment **Pyxis**, n°19.

- Le service de **Santé Universitaire (S.U.M.P.P.S.)** est situé au 57 bis rue Pierre Taittinger à Reims (Tel : 03 26 91 38 80, Email : sumpps.ccr.infirmiere@univ-reims.fr).
- Le service de **Médecine Préventive** est un service d'accompagnement à la fois sur des questions médicales (gynécologiques, diététique, prévention ...) que psychologiques. Ce service est entièrement **gratuit**. (Secrétariat - Mme I. DEROUINEAU - tél 03 26 91 83 20). Des informations de **Médecine Préventive** sont affichées dans le hall du bâtiment 17.
- Le service d'**Assistance Sociale** a pour coordonnées : Mme Szewczyk (assistante sociale) : sumpps.ccr.as@univ-reims.fr
- L'**infirmerie** est située : rue Bergson, dans le bâtiment administratif de l'UFR Droit (s'adresser à l'accueil de l'UFR Droit) Tél : 03 26 91 38 80. Des consultations avec une gynécologue et une psychologue sont proposées aux étudiant-e-s.

Rôle de l'étudiant-e élu-e au conseil du département

1) En tant qu'élu-e, l'étudiant-e fait le lien entre :

a) les étudiant-e-s et les enseignant-e-s

- pour traiter en tout premier lieu des problèmes rencontrés par les étudiant-e-s en individuel. Si ces points ne trouvent pas de solution, l'étudiant-e élu-e évoque ces points au conseil du département.
- pour faire valoir les droits et devoirs des étudiant-e-s.

b) les étudiant-e-s et l'administration (Département, UFR)

- afin d'être en mesure de connaître les règlements et l'organisation pour pouvoir en expliquer le fonctionnement aux étudiant-e-s et les aider dans leurs démarches administratives.
- en restant en permanence en relation avec le secrétariat et la direction du département pour transmettre les informations dans un sens comme dans l'autre.

2) Parallèlement au procès-verbal du conseil du département rédigé par la direction du département, l'étudiant-e élu-e fait un rapport sur ses interventions et les réponses reçues à ses collègues d'année, lequel rapport peut être affiché sur le panneau des élu-e-s sous sa responsabilité.

3) L'étudiant-e élu-e participera à la réflexion commune concernant la filière rémoise en psychologie.

Unité d'Enseignement et Éléments Constitutifs

Chaque semestre nécessite la validation de plusieurs Unités d'Enseignement (UE), elles-mêmes constituées d'Éléments Constitutifs (EC). Deux règles R. sent l'obtention de ces différents éléments : la capitalisation et la compensation.

La capitalisation : la note obtenue à un élément constitutif – lorsqu'elle est supérieure à 10/20 – est conservée d'une session d'examen à l'autre (session 1 en janvier et en mai et session 2 en juin) et d'une année sur l'autre en cas de redoublement.

La compensation : Le système de compensation s'applique à la fin de chaque semestre d'étude à l'issue des sessions 1 et 2. Il ne peut intervenir qu'entre UE appartenant à une même année d'étude et prend en considération pour le calcul de la note finale les coefficients alloués aux UE.

Pour plus d'informations sur la validation des UE, veuillez consulter le guide des étudiants disponible sur le site internet du département de psychologie.

Les découpages pour chaque UE en EC vous sont proposés sous réserve des décisions prises dans les différents conseils universitaires.

Les crédits "ECTS" (*European Credit Transfert System*) permettent les échanges entre universités françaises et européennes, voire canadiennes. En effet, dans la plupart des universités, la licence est un diplôme valant 180 ECTS, 30 par semestre. Le master vaut 120 ECTS de plus, 30 par semestre également. Ces ECTS ont été attribués à chaque EC de chaque UE en fonction du nombre d'heures de cours effectuées en présence à l'université mais également en fonction du nombre d'heures que l'étudiant doit fournir en travail personnel.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le guide des étudiants et les Modalités de Contrôles des Connaissances disponibles sur le site internet du département de psychologie : <http://www.univ-reims.fr/psychologie/>, rubriques "nos diplômes" et "Licence de Psychologie".

Contenu des enseignements de la L1 de Psychologie

Les modalités de contrôle de connaissances sont officiellement affichées par la scolarité de l'UFR au plus tard un mois après le jour de la rentrée universitaire. Elles se trouvent également sur le site du département de psychologie.

Veillez noter que les cours magistraux et les travaux dirigés ne sont qu'une source d'information qu'il vous faudra impérativement compléter par du travail et des recherches personnelles.

Premier semestre – 30 ects

UE 11 – Majeure psychologie (6 ECTS)

LHDA11PP : EC1 – Processus et phénomènes intrapersonnels et intragroupes (3 ECTS)

Responsable d'enseignement : S. Berjot

Volume horaire : 18h CM et 4h TD

L'objectif de ce cours est d'introduire les principales notions fondamentales de psychologie sociale aux deux niveaux de généralité du fonctionnement humain, à savoir les processus intra-personnels et intra-groupe. Il s'agit également de fournir une culture de base des études et thématiques abordées en psychologie sociale et de les resituer historiquement. Des exemples concrets issus de l'actualité illustreront chacun des points abordés afin d'aider à la compréhension de la discipline et de ses applications concrètes. Les quatre niveaux de généralité sont :

- Le niveau intra-personnel qui s'intéresse aux processus inhérents au fonctionnement de l'individu. Les concepts tels que les statuts, le soi, la perception sociale et les attitudes seront abordés.
- Le niveau intra-groupe qui s'intéresse aux processus intervenant au sein des groupes. Le cours approfondira en particulier le fonctionnement des petits groupes et le leadership.

Manuel conseillé : Berjot, S., & Délélis, G. (2020). Les 30 grandes notions de psychologie sociale. Paris: Dunod, 2^{de} édition.

LHDA11PC : EC2 – Introduction à la psychologie cognitive (3 ECTS)

Responsable d'enseignement : G. Lafargue

Volume horaire : 12h CM et 12h TD

Ce cours est une introduction à l'étude expérimentale de la cognition. Le terme "cognition" fait référence à l'ensemble des activités mentales conscientes et inconscientes qui permettent d'interagir avec le monde, physique et social.

UE 12 – Majeure Psychologie 2 (6 ECTS)

LHDA12PC : EC1 – Introduction aux courants de la psychologie clinique (3 ECTS)

Responsable d'enseignement : C. Besche-Richard & S. Julien-Sweerts

Volume horaire : 24h CM

Dans une 1^{ère} partie du cours assurée par Chrystel Besche-Richard, cet enseignement a pour objectif de présenter, en évoquant la perspective historique, les théories et les méthodes de la psychologie clinique et de la psychopathologie contemporaines étayées par une approche scientifique. Ce cours

visera aussi à présenter le métier de psychologue clinicien et les champs d'exercice professionnel associés en insistant sur celui de la santé mentale.

Dans une 2^{ème} partie du cours assurée par Sabrina Julien-Sweerts, seront abordés les systèmes de classifications nosographiques et les modèles comportementaux, cognitifs et émotionnels. A quoi servent les classifications CIM et DSM ? Pourquoi et comment évoluent-elles depuis leur création ? Les modèles théoriques comportementaux, cognitifs et émotionnels seront présentés et illustrés à l'aide de vignettes cliniques.

LHDA12MT : EC2 – Modèles traditionnels du développement humain (3 ECTS)

Responsable d'enseignement : L. Bensalah

Volume horaire : 12h CM et 12h TD

Le cours portera sur les différentes perspectives permettant d'envisager le développement de l'être humain, de la conception à la fin de la vie. Il abordera des éléments d'histoire de la discipline et de certains de ses concepts. Il portera aussi sur les modèles théoriques traditionnels qui ont marqué et marquent encore aujourd'hui la façon d'envisager le développement humain, notamment sous ses aspects moteur, cognitif, affectif et social.

A l'issue de cet enseignement, l'étudiant-e doit être capable de prendre en compte le développement au cours des différentes étapes de la vie, de l'enfance à la fin de la vie dans l'analyse du fonctionnement humain ; de connaître les concepts clés du développement ; de connaître et identifier les différentes approches théoriques du développement et de cerner les problématiques propres aux modèles proposés. Ainsi, l'étudiant-e doit être apte à appréhender les modèles théoriques, de les comparer et de prédire les comportements en fonction de l'âge de l'individu appréhendé.

UE 13 – Mineure Psychologie 1 (6 ECTS)

LHDA13PP : EC1 – Processus et phénomènes interpersonnels et intergroupes (3 ECTS)

Responsable d'enseignement : S. Berjot

Volume horaire : 18h CM et 2h TD

L'objectif de ce cours est de poursuivre notre compréhension psycho-sociale du fonctionnement humain abordé en majeur, cette fois à des niveaux inter-individuels et intergroupe.

- Le niveau inter-personnel qui s'intéresse à ce qui se passe entre deux ou plusieurs personnes. Les déterminants des comportements d'aide et de l'agression seront traités.
- Le niveau inter-groupe s'intéresse à ce qui se passe lorsqu'au moins deux groupes sont en présence. Les processus à la base de ces fonctionnements tels que la catégorisation, les stéréotypes, et approfondirons le thème des relations intergroupe et celui de l'interculturel (entre deux ou plusieurs cultures) seront introduits.

Si ce cours ne nécessite pas à proprement parlé d'avoir assisté au cours précédent (Majeur), il est toutefois conseillé de lire les chapitres correspondant dans la manuel donné en référence (Berjot & Délélis, 2020). Il est également très fortement conseiller de se mettre à jour en méthodologie de la recherche.

Manuel conseillé : Drozda-Senkowska, E. (1999). *Psychologie sociale expérimentale* (pp. 10-26). Collection Cursus. Paris : Armand Colin.

LHDA13AP : EC2 – Attention (3 ECTS)

Responsable d'enseignement : P. Gobin

Volume horaire : 12h CM et 12h TD

Cet enseignement sera consacré à la présentation des modèles psychologiques de l'attention et des différentes formes que celle-ci peut prendre (attention sélective, attention divisée, attention soutenue et vigilance) ainsi que les phénomènes d'aveuglement attentionnel.

A l'issue de ce cours, l'étudiant-e devra connaître les différents modèles et paradigme d'étude de l'attention et devra être capable d'expliquer correctement les modèles théoriques et de les comparer, de différencier les différents types d'attention, de déterminer les modèles et les formes d'attention testés dans une expérimentation et d'appliquer les modèles afin d'interpréter correctement les résultats d'expérimentation.

UE 14 – Mineure Psychologie 2 (6 ECTS)

LHDA14PP : EC1 – Problématiques psychopathologiques actuelles (3 ECTS)

Responsable d'enseignement : V. Noël

Volume horaire : 4h CM et 20h TD

Dans un monde qui évolue l'homme doit s'adapter aux enjeux de la société moderne. La psychologie clinique, confrontée à l'émergence de nouvelles formes de psychopathologies, développe des réflexions et des modalités de prise en charge adaptées.

Dans ce TD quelques-unes de ces problématiques seront abordées d'un point de vue de psychologie clinique à partir de documents universitaires (greffe d'organe, filiation et PMA,...).

LHDA14MC : EC2 – Modèles contemporains des processus en jeu de la naissance à la vieillesse

Responsable d'enseignement : L. Bensalah

Volume horaire : 12h CM et 12h TD

Le cours portera sur des perspectives contemporaines permettant d'envisager le développement de l'être humain en intégrant les connaissances issues à la fois des précédents modèles mais aussi des nouvelles techniques à la disposition des chercheur-e-s. Seront également abordées les méthodes d'études de l'être humain qui permettent de saisir son développement.

A l'issue de cet enseignement, l'étudiant-e doit être capable de prendre en compte le développement au cours des différentes étapes de la vie, de l'enfance à la fin de la vie dans l'analyse du fonctionnement humain ; de connaître les concepts clés du développement ; de connaître et identifier les différentes approches théoriques du développement et de cerner les problématiques propres aux modèles proposés et de connaître les méthodologies spécifiques à l'étude du développement humain ou spécifiques à une période particulière du développement. Ainsi, l'étudiant-e doit être apte à appréhender les modèles théoriques, de les comparer et de prédire les comportements en fonction de l'âge de l'individu appréhendé.

UE 15 – Compétences transversales (6 ECTS)

LHDA15DO : EC1 – Démarche scientifique et opérationnalisation, Partie 1 (3 ECTS)

Responsable d'enseignement : R. Lefeuvre

Volume horaire : 12h CM et 12h TD

L'objectif de ce cours est d'amener les étudiant.e.s à comprendre les principes fondamentaux de la démarche scientifique. Il s'agit, par ailleurs, de souligner la spécificité du travail du psychologue s'inscrivant dans une démarche scientifique, au regard du sens commun ou de disciplines connexes, de

sorte à leur faire prendre conscience de la nécessité de faire preuve de rigueur dans leur pratique professionnelle future. Il vise enfin à faciliter la compréhension des cours de psychologie dispensés tout au long de la licence.

Il s'agit ici d'apprendre à définir les éléments constitutifs de la psychologie scientifique, de prendre de la distance avec le sens commun et ses propres préconceptions, de comprendre les étapes d'une recherche en psychologie, de définir les critères d'une bonne mesure en psychologie, et de se familiariser avec les principes de l'expérimentation.

LHDA15AN : EC2 – Anglais (2 ECTS)

Volume horaire : 10h + plateforme Altissia

L'enseignement de l'anglais a pour but de permettre aux étudiants de développer les compétences de compréhension écrite et orale par la lecture d'articles scientifiques et de vulgarisation ainsi que l'étude de documents audio et vidéo. Le cours vise également à consolider les acquis linguistiques des étudiants.

L'enseignement se fera par le biais d'une plateforme en ligne, accessible sur le bureau virtuel : la plateforme Altissia (bureau virtuel > Mes cours > Apprentissage des Langues Etrangères > Plateforme Altissia) et d'un webinaire. La plateforme Altissia va vous permettre d'évaluer votre niveau, puis d'avoir accès à des dizaines de leçons de grammaire, de vocabulaire, ainsi qu'à des compréhensions écrites et orales. Vous aurez accès à un webcours récapitulant le travail à faire. Un programme précis vous y sera communiqué. Vous trouverez également sur ce webcours des tutoriels, des grilles d'évaluation, et tout autre document utile. Un webinaire aura également lieu chaque semaine pendant 10 semaines (10 x 1h) portant sur des points de grammaire précis. Ce travail sera évidemment évalué. Les critères d'évaluation seront disponibles sur le webcours.

Pour les étudiants qui le souhaitent, deux certificats (le Certificat de Langue de l'Enseignement Supérieur et le TOEIC) permettent d'attester explicitement, en complément du diplôme, le niveau de compétences en langue.

LXXX15PV : EC3 – Projet Voltaire (1 ECTS)

Cet enseignement est organisé et dispensé par le service informatique

Responsable d'enseignement : D. Baltazart

Volume horaire : 6h CM ; Plateforme Voltaire

Cet enseignement vise à acquérir une bonne maîtrise des principales règles grammaticales et lexico-sémantiques du français. En effet, de nombreux étudiants sont handicapés à l'université dès la première année par leur manque de maîtrise des fondamentaux de l'orthographe et de la grammaire françaises. Ces lacunes, parfois très grandes, impactent considérablement la qualité des travaux qu'ils rendent. L'UFR de Lettres et de Sciences Humaines propose donc une mise à niveau en français pour les étudiants de première année, au moyen de la participation au Projet Voltaire, financée par l'UFR. Le Projet Voltaire comprend trois modules : le module Campus (3h de travail) et les modules Pro et Pont supérieur (de 10h à 15h de travail). L'objectif est de permettre aux étudiants d'atteindre à l'issue de la formation le niveau "Pont supérieur" requis pour accéder à la certification Voltaire. L'inscription à la certification Voltaire, elle, en revanche, n'est pas prise en charge par l'UFR et reste un engagement personnel de l'étudiant.

Deuxième semestre – 30 ects

LHDA21SM : UE 21 – Sémiologie (6 ECTS)

Responsable d'enseignement : A. Henry

Volume horaire : 24h CM et 12h TD

La sémiologie relève de l'analyse et de l'étude des signes et symptômes cliniques, mais également de la manière de les recueillir afin d'établir un diagnostic. Ce cours abordera dans un premier temps les systèmes de classifications, leur organisation ainsi que la terminologie et la définition des signes et symptômes cliniques. Le second temps de ce cours sera consacré au repérage et à la reconnaissance des grands syndromes en psychologie, préalable indispensable à l'étape diagnostique.

Les TD seront constitués de vignettes cliniques dans le but de relever et d'analyser minutieusement les différents types de symptômes.

Cet enseignement a pour objectif de connaître la démarche diagnostique et des signes et des symptômes cliniques. A la fin du cours, l'étudiant doit être en mesure d'établir une anamnèse et de faire un relevé sémiologique détaillé et organisé à l'aide des termes précis de la sémiologie.

LHDA22IT : UE 22 – Intelligence (6 ECTS)

Responsables d'enseignement : L. Bensalah et G. Lafargue

Volume horaire : 24h CM et 8h TD

Qu'est-ce que l'intelligence ? c'est à cette question que nous tenterons de répondre en nous référant au développement de sa définition jusqu'à nos jours et en tentant de sonder en quoi l'intelligence est une forme d'adaptation de l'homme à son milieu.

A l'issue de cet enseignement, l'étudiant-e doit être capable de connaître les définitions de l'intelligence et aussi de pouvoir retenir des questionnements et raisonnements susceptibles de considérer l'intelligence sous différents aspects ; de connaître et identifier les différentes approches théoriques de l'intelligence et de cerner les problématiques propres à ces théories.

LHDA23NE : UE 23 – Introduction aux neurosciences (6 ECTS)

Responsable d'enseignement : G. Lafargue

Volume horaire : 24h CM et 24h TD

Après un rappel des concepts fondamentaux de la biologie, cet enseignement présentera les aspects macroscopiques et microscopiques des principaux acteurs anatomiques et fonctionnels du système nerveux. La question de la dualité structure-fonction sera abordée ainsi que les bases conceptuelles nécessaires à la compréhension des mécanismes neurophysiologiques associés à l'expression d'un comportement chez l'humain.

LHDA24SD : UE 24 – Statistiques descriptives (6 ECTS)

Responsable d'enseignement : P. Gobin

Volume horaire : 16h CM et 24h TD

Dans ce cours seront abordées les statistiques descriptives d'une ou de deux séries de données. Plus précisément, les notions d'échantillons, de populations, les échelles de mesure, les distributions (effectifs, fréquences), les représentations graphiques, les indicateurs de tendance centrale (mode, médiane, moyenne) et de position, les indicateurs de dispersions (étendue, écarts interquartiles, écarts moyens, écart-type...), les tableaux de contingence et les corrélations (χ^2 , rho de Spearman, r de Bravais-Pearson).

L'objectif de ce cours est d'acquérir la logique de traitement statistique d'une association et être en mesure de traiter statistiquement des données et de les interpréter. Il s'agit d'assimiler différentes compétences telles que repérer correctement des variables et leur nature, décider correctement le test de lien à effectuer, calculer correctement l'analyse et interpréter les données au regard de la question de départ.

UE 25 – Compétences transversales (6 ECTS)

LXXX25TE : EC1 – Travailler dans un environnement numérique (2 ECTS)

Cet enseignement est organisé et dispensé par le service informatique

Responsable d'enseignement : D. Baltazart.

Volume horaire : 14h CM (dont 2h de recherche documentaire assurée par la BU) et 6h TD

Dans le cadre de cet enseignement, l'étudiant-e développera ses connaissances et ses compétences numériques, notamment au travers de la manipulation d'outils de prise de notes, de gestion de tâche, de travail collaboratif (calendriers partagés, prise de notes à plusieurs mains...). Il/elle prendra en main son environnement numérique de travail et les services accessibles depuis le cloud.

La compréhension d'enjeux, notamment en termes de citoyenneté, d'environnement, de positionnement dans une société numérique sera abordée.

LHDA25DO : EC2 – Démarche scientifique et opérationnalisation - Partie 2 (3 ECTS)

Responsable d'enseignement : N. Stefaniak

Volume horaire : 12h CM et 12h TD

Cet enseignement propose de transposer l'approche présentée dans le cadre de l'expérimentation au domaine plus appliqué de la psychologie clinique. Il s'agira de souligner que l'approche du clinicien doit être la même que celle adoptée dans le cadre des recherches expérimentales. Des parallèles entre les deux domaines seront constamment réalisés. Les principales méthodes utilisées en psychologie (l'observation, enquête, questionnaire, test, anamnèse, etc.) seront présentées et l'étudiant sera amené à s'interroger au travers d'exercices sur les différents choix méthodologiques à effectuer pour définir un diagnostic ou une prise en charge le moins entachés possible de biais.

L'objectif du cours est d'amener l'étudiant-e à s'approprier les grands principes de la démarche scientifiques : la falsification de Popper et le principe de parcimonie et de comprendre comment ces principes doivent constamment être mis en application, quel que soit le domaine de la psychologie vers lequel on s'oriente. A la fin du cours, l'étudiant-e doit être en mesure de pouvoir mener un raisonnement hypothético-déductif et distinguer des connaissances qui ont été acquises en respectant les critères de scientificité de celles qui ne respectent pas ces critères. L'étudiant-e doit aussi commencer à adopter un regard critique par rapport aux informations qu'il peut trouver.

LHDA25PP : EC3 – Projet Professionnel Personnalisé : techniques de présentation (1 ECTS)

Responsable d'enseignement : R. Lefeuve

Volume horaire : 12h TD

Cet enseignement est une initiation aux contenus de certains modes de présentation, à leurs enjeux et leurs exigences particulières. Il s'agit d'apprendre à maîtriser les différentes modalités de présentation de soi, de son parcours ou d'un projet comme outils de développement professionnel.

L'étudiant-e devra acquérir différentes méthodes afin de se présenter professionnellement parlant, d'une part, par la prise de parole (articulation et organisation des informations) et d'autre part, par le format écrit (présentation et rédaction d'un Curriculum Vitae et du contenu d'une page de profil professionnel sur Internet).

Contenu des enseignements de L2

Troisième semestre – 30 ects

UE 31 Mémoire et fonctions exécutives (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : F. Gierski

UE 32 Psychopathologie de l'adulte (36h CM et 12h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : C. Besche-Richard

UE 33 Neurobiologie du comportement (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsables d'enseignement : G. Lafargue & M. Mantel

UE 34 Unité d'ouverture en psychologie : 2 choix d'EC parmi celles proposées par le département de psychologie :

EC1 : 1 enseignement à choisir parmi les cinq options proposées (3 ECTS)

EC2 : 1 enseignement différent à choisir parmi les cinq options proposées (3 ECTS)

Choix a : Psychologie sociale appliquée (24h CM – 3 ECTS)

Responsable d'enseignement : R. Lefeuvre et S. Caruana

Choix b : Vieillesse (24h CM – 3 ECTS)

Responsable d'enseignement : A. Henry et N. Stefaniak

Choix c : Émotions (24h CM – 3 ECTS)

Responsable d'enseignement : L. Bensalah, P. Gobin, D. Voisin

Choix d : Droit pénal général (30h CM – 3 ECTS)

Enseignement assuré par l'UFR de droit et science politique, qui s'inscrit notamment dans la perspective du DU « Suivi et probation des personnes placées sous-main de justice ».

Enseignant responsable : M. Dejean de la Batie

UE 35 Compétences transversales (6 ECTS)

EC1 Pratique du Numérique (18h TD – 2 ECTS)

Cet enseignement est organisé et dispensé par le service informatique.

Responsable d'enseignement : D. Baltazart.

EC2 Anglais (24h TD – 2 ECTS)

Cet enseignement est organisé et dispensé par la Maison des Langues - CEREL

Responsable d'enseignement : P. Perani

EC3 De l'opérationnalisation à l'interprétation des données - Partie 1 (12h CM et 12h TD – 2 ECTS)

Responsable d'enseignement : R. Lefeuvre

Quatrième semestre – 30 ects

UE 41 Influence sociale (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : D. Voisin

UE 42 Développement de l'enfant de 0 à 6 ans (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : C. Declercq

UE 43 Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : A. Henry

UE 44 Unité d'ouverture en psychologie (6 ECTS) : 2 choix d'EC parmi celles proposées par le département de psychologie :

EC1 : 1 enseignement à choisir parmi les quatre EC proposés (3 ECTS)

EC2 : 1 enseignement différent à choisir parmi les quatre EC proposés (3 ECTS)

Choix a : Pensées et raisonnement (24h CM – 3 ECTS)

Responsable d'enseignement : N. Stefaniak

Choix b : Addictions (24h CM – 3 ECTS)

Enseignants Responsables : F. Gierski

Choix c : Droit de la peine (30h CM – 3 ECTS)

Enseignement assuré par l'UFR de droit et science politique, qui s'inscrit notamment dans la perspective du DU « Suivi et probation des personnes placées sous-main de justice ».

Responsable d'enseignement : Martine Evans

Choix d : Environnement, Santé, Travail (24h CM – 3 ECTS)

Responsable d'enseignement : T. Huyghebaert-Zouaghi, F. Legrand, D. Voisin

UE 45 Outils et Méthodes de la recherche (6 ECTS)

EC1 De l'opérationnalisation à l'interprétation des données - Partie 2 (12h CM et 12h TD – 2 ECTS)

Responsable d'enseignement : R. Lefevre

EC2 Bases de statistiques inférentielles (24h CM et 24h TD – 4 ECTS)

Responsable d'enseignement : C. Declercq

Contenu des enseignements de L3

Cinquième semestre – 30 ects

UE 51 Explication des comportements et évaluation des personnes (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : S. Caruana et R. Lefeuvre

UE 52 Développement de l'enfant et de l'adolescent (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : C. Declercq

UE 53 Neuropharmacologie (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : G. Lafargue & M. Mantel

UE 54 Unité d'ouverture & Stage - EC1 & EC2 - deux enseignements constitutifs à choisir (6 ECTS)

EC1 : 1 enseignement à choisir parmi les cinq options proposées (2 ECTS)

EC2 : 1 enseignement différent à choisir parmi les cinq options proposées (2 ECTS)

Choix a : **De la prédiction aux changements de comportements**

Responsable d'enseignement : D. Voisin

Choix b : **Dynamique de Groupe**

Responsable d'enseignement : T. Huyghebaert-Zouaghi

Choix c : **Neuropsychologie cognitive**

Responsable d'enseignement : A. Henry et N. Stefaniak

Choix d : **Psychothérapie**

Responsable d'enseignement : S. Julien-Sweerts

Choix e : **Psychologie de la délinquance**

Responsable d'enseignement : C. Milet

EC3 Stage (2 ECTS) :

Stage obligatoire d'une durée minimum de 50h à réaliser.

UE 55 Outils, langage et compétences transversales (6 ECTS)

EC1 Analyse de variance (20h CM et 24h TD – 4 ECTS)

Responsable d'enseignement : S. Caillies

EC2 Outils et méthodes de recherche et de gestion documentaire (6h TD – 2 ECTS)

Responsable d'enseignement : N. Stefaniak

Sixième semestre – 30 ects

UE 61 Langage (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsables d'enseignement : V. Baltazart et S. Caillies

UE 62 Personnalité (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : S. Caruana

UE 63 Neurosciences affectives et cognitives (24h CM et 24h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : M. Mantel

UE 64 TER (26h TD – 6 ECTS)

Responsable d'enseignement : S. Caruana

UE 65 Compétences transversales (6 ECTS)

EC1 Statistiques Appliquées (24h TD – 3 ECTS)

Responsables d'enseignement : P. Gobin et N. Stefaniak

EC2 Anglais (18h TD – 2 ECTS)

Cet enseignement est organisé et dispensé par la Maison des Langues - CEREL

Responsable d'enseignement : P. Perani

EC3 Projet Professionnel Personnalisé : les métiers de la psychologie (18h TD – 1 ECTS)

Responsable d'enseignement : D. Voisin